

BIRBA FORMATIONS

Prépa en ligne Wathsapp : 70 18 75 75

Session de Formation Préparatoire. **Sujet N°01**

...Greffier et Secrétaire des Greffes et Parquets..

Première Partie : SPECIALITE

01) Le Statut du personnel du corps des Greffiers est régi par :

- a) une loi organique
- b) une loi
- c) un décret
- d) un arrêté

02) Les greffiers exercent leur travail :

- a) au sein des Cours et Tribunaux
- b) Dans les Services centraux du Ministère de la Justice
- c) A et B
- d) Aucune bonne réponse

03) En Droit Civil, une vente est une relation d'échanges d'obligations entre un vendeur et un acheteur.

- a) Oui
- b) Non

04) Le Statut des Magistrats est régi par :

- a) une loi organique
- b) un décret
- c) une Circulaire
- d) aucune des réponses

05) En Droit Civil, une vente peut porter sur un bien meuble ou un bien immeuble.

- a) Oui
- b) Non

06) Les Magistrats exercent dans les Cours et Tribunaux.

- a) Vrai
- b) Faux

07) Les personnes recrutées pour exercer l'emploi de Greffier sont appelées :

- a) Greffier
- b) Secrétaire des Greffes et Parquets
- c) A et B
- d) Aucune bonne réponse

08) Les personnes recrutées pour exercer l'emploi des Secrétaires des Greffes et Parquets sont appelées :

- a) Greffier
- b) Secrétaire des Greffes et Parquets
- c) Greffier en Chef
- d) Aucune bonne réponse

09) Les Greffiers ont la qualité d'auxiliaire de Justice.

- a) Vrai
- b) Faux

10) L'emploi est la dénomination professionnelle d'un ensemble d'attributions connexes concourant à l'exécution d'une mission déterminée.

- a) Vrai
- b) Faux

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

- 11) La saisine du Tribunal de Grande Instance peut se faire par requête.
a) Vrai b) Faux
- 12) La demande du Certificat de nationalité burkinabé est adressée au Président du Tribunal de Grande Instance.
a) Vrai b) Faux
- 13) La demande du Casier judiciaire est adressée au Greffier en Chef Président du Tribunal de Grande Instance.
a) Vrai b) Faux
- 14) Les Magistrats peuvent occuper dans les juridictions les fonctions de Présidents ou de Procureur du Faso.
a) Vrai b) Faux
- 15) Pour faire un ajout de prénom sur son acte de naissance, il faut saisir le Tribunal de Grande Instance.
a) Vrai b) Faux
- 16) Pour postuler à un emploi du Personnel du Corps des Greffiers, il faut notamment :
a) posséder la nationalité burkinabé
b) jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
c) A et B à la fois d) Aucune des propositions
- 17) En Droit des Personnes et de la Famille, le mariage est l'union entre deux personnes de sexe différent célébrée devant :
a) l'officier de l'Etat civil. b) à la Mairie
c) les responsables religieux d) les responsables coutumiers
- 18) Le Tribunal de Grande Instance comprend : une Chambre civile, une Chambre correctionnel, Une chambre de mineurs.
a) Vrai b) Faux
- 19) Le terme « Greffier » désigne le Corps des Greffiers.
a) Vrai b) Faux
- 20) L'actuel Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou est :
a) Maïza SERE b) Harouna YODA
c) Adama Barry d) Adama SANOGO
- 21) La présence du Greffier à l'audience est :
a) obligatoire et son absence rend le jugement rendu nul et de nul effet.
b) facultative et sa présence n'influence pas l'effet du jugement rendu.
- 22) Le Tribunal de Grande instance a compétence exclusive dans les matières déterminées par la loi, notamment en matière d'état des personnes : mariage, divorce, séparation de corps, filiation, adoption, absence et disparition, contestation sur la nationalité.
a) Vrai b) Faux
- 23) Quelle Chambre ne se trouve pas au Tribunal de Grande Instance ?
a) La Chambre civile, b) La Chambre correctionnelle

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

c) La Chambre de mineurs.

d) La Chambre criminelle

24) Les infractions sont classées par ordre de gravité décroissante.

a) Crime, délit, contravention

b) Délit, Crime, Contravention

c) Contravention, délit, Crime

d) aucun bon classement

25) Le Greffier reçoit les pièces de procédures et prépare les dossiers de jugement :

a) Vrai

b) Faux

26) Elles sont toutes des Juridictions de l'ordre judiciaire :

- La Cour de Cassation ;

- Les Cours d'appel ;

- Les Tribunaux de Grande Instance

- Les Tribunaux de Commerce

- Les Tribunaux du Travail

- Les Tribunaux départementaux et d'Arrondissements.

a) Vrai

b) Faux

27) La Cour de Cassation est la Juridiction supérieur de l'ordre judiciaire.

a) Vrai

b) Faux

28) Les Cours d'Appel sont des juridictions de second degré de l'ordre judiciaire.

a) Vrai

b) Faux

29) Les juridictions du premier degré de l'ordre judiciaire sont :

- Les Tribunaux de Grande Instance

- Les Tribunaux de Commerce

- Les Tribunaux du Travail

- Les Tribunaux départementaux et d'Arrondissements.

a) Vrai

b) Faux

30) Le Greffier tient la plume à l'audience.

a) Vrai

b) Faux

31) La cour d'appel est la juridiction :

a) d'appel des décisions rendues en premier ressort

b) d'appel des décisions rendues en dernier ressort

c) aucun

32) La cour d'appel statue sur des affaires :

a) en matière civile émanant du tribunal de grande instance,

b) en matière de correctionnelle émanant du tribunal de grande instance,

c) en matière de police émanant du tribunal de grande instance.

33) La cour d'appel connaît :

a) des affaires commerciales du tribunal de commerce,

b) des affaires sociales émanant du tribunal de travail

c) aucun

34) Les décisions rendues par la cours d'appel sont appelées :

FORMATEURS : M. BIRBA, Me TAPSOBA, M. SIMPORE, M. FOROGO, M. COMPAORE

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

46) L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)

a été créée le.....à..... ?

- a) 17 octobre 1993 ; Port-Louis en Maurice b) 17 octobre 1993 ; Abidjan en Côte d'Ivoire
c) 15 novembre 1997 ; à Dakar au Sénégal d) aucune bonne réponse

47) Les actes uniformes sont des actes pris pour l'adoption de règles communes à tous les Etats-Parties au traité relatif à l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires ?

- a) Vrai b) Faux

53) Juge de nationalité burkinabé a occupé le poste de Président de la Cour de la CEDEAO ?

- a) Jérôme TRAORE b) Aminata SAMATE
c) Somkinda TRAORE d) Kadré Désiré OUEDRAOGO

54) Quel pays assure actuellement la Présidence tournante du G5-Sahel ?

- a) Mauritanie b) Tchad
c) Niger d) aucune

55) Quelle est la plus haute juridiction administrative au Burkina Faso ?

- a) Le Conseil d'Etat b) La Cour des Comptes
c) Le Conseil Constitutionnel d) La Cour de Cassation

56) Laquelle de n'a pas été une année d'élection présidentielle au Burkina Faso ?

- a) 1991 b) 1996 c) 1998
d) 2005 e) 2010

57) Année d'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ?

- a) 1789 b) 1948
c) 1960 d) 1989

58) En quelle année la peine de mort a-t-elle été abolie en France.

- a) 1948 b) 1960
c) 1981 d) 1989

59) En quelle année le Burkina Faso a aboli peine de mort ?

- a) 14 juin 1968 b) 26 mai 1985
c) 31 mai 2018 d) Aucune

60) La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a été établie :

- a) en 1848 b) en 1789
c) en 1793 d) Aucune

FIN du Sujet n°01 de Prépa Greffier + Secrétaire des Greffes et Parquets

Les Grands destins se méritent et ça se préparent.

Note/60

FORMATEURS : M. BIRBA, Me TAPSOBA, M. SIMPORE, M. FOROGO, M. COMPAORE